

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09/07/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	15	15

Vote
A l'unanimité
Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

L'an deux mil vingt six, le neuf Juillet à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Coësmes s'est réuni à la MAIRIE, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame THIERY Cindy, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 03/07/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 03/07/2026.

Présents : Mme THIERY Cindy, Maire, Mmes : AMAUCE Delhia, BEDU-BOYRIE Elisabeth, CHENAIS LEBEE Nathalie, LACROIX Clarisse, ROUAULT Jocelyne, ROUVIERE Marie-Laure, SANDERS Emilie, MM : AMAUCE Cédric, CHERRUAULT Laurent, COLLIOT Yannick, COSNET Pierre, HEINTZ Adrien, LOUIS Thomas, PERRIN Anthony

Acte rendu exécutoire après dépôt
en commune de coesmes
Le :
Et
Publication ou notification du :

A été nommé(e) secrétaire : Mme ROUAULT Jocelyne

Objet : 2026-07-07 – Association Tous pour la Vie "ensemble pour le cancer" - désignation d'un référent pour la commune

Dans le cadre des animations organisées avec l'association "tous pour la vie, ensemble pour le cancer", la commune doit désigner un référent pour coordonner les différentes manifestations organisées sur le territoire.

Madame le maire demande à l'ensemble du conseil municipal qui souhaite être référent pour la commune de coesmes.

Après en avoir échangé et suite à la proposition de madame Clarisse LACROIX, le conseil municipal décide à l'unanimité de proposer à l'association "tous pour la vie, ensemble pour le cancer" et d'éventuellement pouvoir coordonner les informations comme référente pour la commune.: **madame Clarisse LACROIX**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures
Pour copie conforme :
En mairie, le 21/07/2026
Le Maire
Cindy THIERY

